

Systeme de prélévement SEPA interentreprises pour les créanciers

Standards pour les prélèvements en euros en Europe

Que veut dire SEPA?

SEPA (Single Euro Payments Area) représente un ensemble de procédures et de standards uniformes pour les opérations de paiement électroniques et par carte en Europe. Ceux-ci ont été introduits par différentes banques dans 34 pays au cours des dernières années.

SEPA a vu le jour en janvier 2008 avec le standard pour les virements nationaux et internationaux en euros dans l'espace SEPA (SEPA Credit Transfer) et avec les règles relatives aux formats de données interbancaires ainsi qu'aux centres de traitement automatisés pan-européens pour paiements de masse en euros. Le prélèvement SEPA (SEPA Direct Debit) a été introduit un an plus tard; il permet d'effectuer des prélèvements transfrontières en euros.

Le système de prélèvement SEPA interentreprises (SEPA B2B Direct Debit) permet aux entreprises de recouvrer des créances nationales et internationales en euros auprès de leurs clients sans droit de contestation.

Pour pouvoir recourir au système de prélèvement SEPA interentreprises, le créancier comme le débiteur doivent être des entreprises. Les clients privés ne sont pas autorisés à utiliser le système de prélèvement SEPA interentreprises.

Le système de prélèvement SEPA interentreprises est toujours sans droit de contestation. Le débiteur peut toutefois demander un rejet jusqu'à la date-valeur après le préavis auprès de son établissement financier.

Le débiteur doit faire parvenir le mandat SEPA pour clients entreprises à son établissement financier pour vérification et enregistrement. Chaque prélèvement est vérifié sur la base des données du mandat.



Faits en bref

- Recouvrement pratique à l'échelle de l'Europe en euros, directement à partir de votre compte au Credit Suisse
- Les prélèvements sont définitifs – pas de droit de contestation pour le débiteur
- Consolidation sur un compte en euros possible en Suisse
- Possibilité de réaliser des prélèvements aussi bien uniques que récurrents pour différents montants
- Des processus, formats, délais et obligations clairs et homogènes facilitent le traitement administratif
- Gestion des débiteurs simplifiée par des numéros de référence
- Les prélèvements sont gratuits au Credit Suisse

Conditions préalables

Afin de pouvoir effectuer des recouvrements, les conditions suivantes doivent notamment être remplies:

- Détenion d'un compte en euros auprès du Credit Suisse
- Signature de la déclaration de participation du Credit Suisse
- Recouvrements en euros avec BIC (Bank Identifier Code) et IBAN (International Bank Account Number)
- Mandat de prélèvement SEPA interentreprises signé du débiteur
- Le transfert du recouvrement est effectué au format de données SEPA homogène en base XML (ISO 20022)
- Une interface appropriée doit être disponible dans le logiciel de comptabilité
- La livraison du recouvrement est effectuée par Direct Link / Direct Exchange
- Les débiteurs participent au système de prélèvement SEPA interentreprises par l'intermédiaire de leur établissement financier

Fonctionnement

Vos clients vous autorisent, en tant que créancier, à recouvrer les montants dus auprès de l'établissement financier correspondant avec le mandat de prélèvement SEPA interentreprises. L'établissement financier est pour sa part autorisé à débiter les montants sur le compte correspondant conformément au prélèvement.

Pour cela, un mandat valable doit être enregistré auprès des établissements financiers de vos clients. Si ce mandat n'existe pas ou s'il n'est pas valable, votre prélèvement sera rejeté.

Vous pouvez soumettre votre fichier de prélèvement au Credit Suisse jusqu'à un jour avant la date-valeur. Pour connaître les horaires exacts, veuillez consulter les heures de clôture sur Internet à l'adresse: credit-suisse.com/heuresdecloture.

Jusqu'à trois jours après la date-valeur, les établissements financiers peuvent renvoyer vos prélèvements pour des raisons techniques ou bancaires. Passé ce délai, vos prélèvements sont définitifs.

Vos clients ont la possibilité de donner pour instruction à leur établissement financier de refuser le prélèvement avant la date-valeur.

Vous pouvez obtenir la liste des prix actuelle auprès de votre conseiller clientèle ou la consulter sur Internet à l'adresse: credit-suisse.com/conditionsentreprises.

Mandat

Le mandat de prélèvement SEPA interentreprises doit impérativement contenir les éléments suivants:

- Référence du mandat
- Identification comme mandat de prélèvement SEPA interentreprises
- Nom/adresse du débiteur
- IBAN du débiteur
- Nom/adresse du bénéficiaire
- Prélèvement unique ou récurrent
- Date de signature

À chaque prélèvement, les données du mandat doivent être communiquées électroniquement. Les modifications des données du mandat doivent être communiquées immédiatement par le débiteur au créancier et à l'établissement financier. Si la prestation reste identique, il n'est pas nécessaire de demander un nouveau mandat: les modifications seront transmises avec le prochain prélèvement.

Le mandat de prélèvement SEPA interentreprises doit être archivé par le bénéficiaire. Si aucun prélèvement n'intervient pendant une période de 36 mois, ce mandat devient caduc.

Pour des informations détaillées, veuillez contacter votre conseiller personnel.

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous appeler au 0800 88 11 88*, du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet: credit-suisse.com/sepa

* Nous attirons votre attention sur le fait que les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Si vous n'êtes pas satisfait de nos services, veuillez nous le faire savoir immédiatement. Nous réglerons le problème au plus vite. Dans la mesure du possible, nous prendrons également des mesures afin que ce problème ne se reproduise plus.

Contactez votre conseiller clientèle

Pour formuler votre demande, la meilleure solution consiste à contacter votre conseiller clientèle ou votre interlocuteur habituel.

Donnez à ces personnes la possibilité de traiter votre requête et de rectifier les choses.

Écrivez-nous

Si vous n'êtes pas satisfait, écrivez-nous à l'adresse:

Credit Suisse

Service spécialisé Feed-back clientèle

SVMF

8070 Zurich

Suisse

Fax +41 44 333 62 99

Si nous ne pouvons pas régler immédiatement le problème, nous vous enverrons dans un délai de cinq jours ouvrables un courrier confirmant que nous examinons votre demande.

Écrivez à l'Ombudsman des banques suisses

Nous mettons tout en œuvre pour trouver une solution à votre demande. Si toutefois notre réponse définitive ne vous satisfait pas, vous pouvez soumettre le cas à l'Office de l'Ombudsman suisse.

Ombudsman des banques suisses

Bahnhofplatz 9

Case postale

CH-8021 Zurich

Téléphone (8h30 à 11h30)

+41 43 266 14 14 (allemand/anglais)

+41 21 311 29 83 (français/italien)

Vous pouvez en outre recourir à la voie de droit ordinaire (y compris la procédure de conciliation).

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après «CS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle. Copyright © 2019 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.